

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 4660

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

825 229 396 RCS Nanterre.

STELR.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 15626.00 EUR.

Adresse : 199, Bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud Cedex.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION KAPELA Société par actions simplifiée Au capital de : 931 850,00 EUR
Siège social 199 Bureaux de la Colline 92213 Saint-Cloud Cedex N° RCS 433 198 835 RCS Nanterre, est société absorbante
STELR Société par actions simplifiée Au capital de : 15 626,00 EUR Siège social 199 Bureaux de la colline 92213 Saint-Cloud Cedex N° RCS 825 229 396 RCS Nanterre, est société absorbée Actif : 5 703 870,00 EUR Passif : 5 032 427,00 EUR
Actif net apporté : 671 443,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : 1 action de la société KAPELA pour 6,204 actions de la société STERL Montant prévu de la prime de fusion : la différence entre la valeur nette des biens et droits apportés (soit 671 443 euros) et la valeur nominale des actions qui seront créées par KAPELA au titre de l'augmentation de son capital (2 518 actions nouvelles de 50 euros chacune, soit 125 900 euros) égale à 545 543 euros, constituera une prime de fusion qui sera inscrite au passif du bilan de KAPELA et sur laquelle porteront les droits de tous les actionnaires anciens et nouveaux.
Augmentation de capital : KAPELA procèdera à une augmentation de son capital social d'un montant de 125 900 euros, pour le porter de 931 850 euros à 1 057 750 euros, par création de 2518 actions nouvelles d'une valeur nominale de 50 euros chacune qui seront directement attribuées aux actionnaires de STERL, à raison de 1 action de KAPELA pour 6,204 actions de STERL Date du projet : 01/06/2026 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 02/06/2026, lieu de dépôt : Greffe du Tribunal des Activités Economiques de Nanterre au nom de la société STELR et au nom de la société KAPELA.